

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 5 (1867)
Heft: 47

Nachruf: Louis-Jacob-Samuel Hoffmann
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Milots, de Pra Roman, de Tallens, etc. La constitution de la Noble Abbaye des Archers fut soumise à l'approbation de Leurs Excellences les très honorés seigneurs de la ville de Lausanne, qui en agréèrent la fondation et lui attribuèrent même, à titre d'encouragement, une somme annuelle de 100 florins (*), qui fut portée plus tard à 400, afin d'augmenter la valeur des prix, en y mettant pour condition que tous les bourgeois de Lausanne, même ceux qui ne faisaient pas partie de la société, pourraient prendre part au tirage; condition qui fut admise et exécutée.

Au début de la société, le prix de réception fut fixé à 50 florins; les règlements étaient simples et contenaient quelques dispositions qui existent encore aujourd'hui: le conseil d'administration se composait d'un capitaine, un lieutenant, deux secrétaires, un boursier et quatre conseillers. Le Roi (1^{er} prix) siégeait au conseil et y exercait une certaine autorité.

Les tirages avaient lieu au bas de la promenade de Montbenon et étaient au nombre de huit par année, soit un par semaine pendant les mois de mai et juin. Ils commençaient toujours à 4 heures après-midi et duraient environ deux heures. On tirait alternativement au blanc ou contre des figures placées à une certaine élévation, telle qu'un soleil, un maure ou un aigle, qui se détachaient par fragments. Le dernier morceau enlevé donnait le premier prix.

Les réunions pour ces tirages se faisaient avec un certain appareil. Tous les archers, drapeau déployé, tambours et fifres en tête, allaient chercher le Roi à son domicile, puis de là se rendaient en cortège sur la place du tir, le carquois au dos, l'arc bandé et la flèche à la main. Les premières réunions de cette société étaient de vraies fêtes animées par une simplicité joyeuse et par une bienveillante fraternité. Le baillif y assistait ordinairement, car presque toujours on lui conférait le titre de membre honoraire de la société. Les preneurs des premiers prix offraient une collation, et chaque année un repas de corps avait lieu à l'occasion de la reddition des comptes. Mais comme la bonne harmonie ne peut régner longtemps là où quelques hommes se trouvent réunis, on vit bientôt des dissensments et même des désordres troubler une société fondée sous de si heureux auspices, à tel point que plusieurs fois des capitaines ou abbés demandèrent leur démission ne pouvant plus maintenir leur autorité, ni supporter les désagréments auxquels ils étaient exposés. On nommait alors des commissions, on faisait des règlements plus sévères pour encourager les timides ou contenir les turbulents, et la société continuait tant bien que mal une existence qui, malgré ces crises passagères, n'eut cependant aucune interruption et devint même assez florissante. (A suivre.)

(*) Le florin valait quatre batz.

Louis-Jacob-Samuel Hoffmann

né à Lausanne le 3 décembre 1796, décédé à Lausanne le 1^{er} novembre 1867.

Nous avons promis de donner quelques détails biographiques, tirés des états de service de l'homme

d'honneur que la ville de Lausanne vient de perdre, et au convoi funèbre duquel toute la population a pris une si large part. Ces détails, nous n'en doutons pas, feront plaisir aux nombreux amis qui eurent l'avantage de connaître M. Hoffmann plus intimement et d'apprécier ses nobles qualités. Nous espérons aussi être lu avec intérêt d'une génération plus jeune, qui ne connaît qu'imparfaitement les temps mémorables auxquels a participé notre artiste bien-aimé.

M. Louis Hoffmann naquit à Lausanne le 3 décembre 1796. Sa mère, *Marguerite Mamin*, d'origine vaudoise, avait épousé *Georges Hoffmann*, dont le nom indique assez l'origine germane. Il paraît que le goût musical était l'apanage de la famille, car déjà Georges Hoffmann occupait la place de chef de musique, confiée plus tard et successivement à ses deux fils.

Louis Hoffmann se forma de bonne heure à l'état de soldat. Dans une déclaration faite par le capitaine *Hignou*, nous voyons qu'il entra au service cantonal en 1807.

Au moment où la grande armée française s'apprêtait à commencer la campagne de Russie, notre concitoyen quitta le foyer paternel et se rendit à Lille pour s'enrôler comme musicien dans le 3^{me} régiment suisse, commandé par le colonel de May, de Berne, et destiné à faire partie de la grande armée. Nous ne savons pas si le jeune musicien, âgé de 15 ans au moment de son enrôlement, parvint jusqu'à Moscou, ou s'il faisait partie des troupes qui restèrent à Wilna, mais nous avons entendu de sa propre bouche des récits prouvant que son régiment n'était certainement pas couché sur des roses. Ce n'est qu'à la pitié de quelques paysans polonais ou russes que le jeune homme dût son salut dans l'immense désastre qu'il partagea avec ses autres compagnons d'infortune.

« Nous étions trois, nous disait-il un jour dans un de ses épanchements de cœur, et nous marchions seuls dans ces immenses plaines couvertes de neige, lorsque tout à coup je m'aperçus que la figure d'un de mes compagnons se couvrait de tâches bleuâtres; c'était la mort qui venait poser son cachet sur une de ses victimes.

» Nous continuâmes notre chemin lentement, car les forces nous manquaient à tous trois; mes yeux restèrent fixés involontairement sur mon camarade, et j'observais avec terreur l'agrandissement de la tache noirâtre. Dans ce moment, je ressentis moi-même une vive douleur à la cuisse qui m'empêchait de marcher. Nous nous traînâmes encore quelques pas, et certainement nous n'aurions pas échappé à la mort si nous n'eussions rencontré quelques paysans charitables, qui nous frottèrent avec de la neige, seul moyen de se garantir contre l'engourdissement par congélation. Mon camarade ne put être sauvé; quant à moi, j'ai eu le bonheur de revoir ma chère patrie. »

Louis Hoffmann revint à Lausanne pour s'y retaire un peu au sein de sa famille, mais sans se guérir encore de son ardeur militaire. Réengagé comme

musicien gagiste dans le 3^{me} régiment suisse, colonel Steiger, en garnison à Strasbourg, il y resta depuis le 27 octobre 1816 jusqu'au 30 novembre 1818.

Un brillant témoignage, délivré par M. d'Engelhard, capitaine de la musique au dit régiment, montre suffisamment que ses chefs ne le virent qu'à regret quitter le régiment, auquel il faisait honneur par son zèle, son application et sa belle conduite. Mais son cœur l'entraînait vers la patrie, et, comme chez le pâtre de la chanson populaire, le chalumeau des montagnes avait de nouveau trouvé un puissant écho dans son âme.

Revenu à Lausanne, il consacra dorénavant ses talents et ses forces à l'éducation musicale de ses concitoyens, qui trouvèrent en lui un maître habile, dévoué et plein de prévenances.

La milice vaudoise, dont la musique a perdu en lui un chef respecté et aimé, ne l'oubliera jamais, et le collège cantonal conservera avec vénération le pieux souvenir du bon père Louis Hoffmann.

Le défaut de place nous prive du plaisir de communiquer encore quelques notices sur les banquets commémoratifs des anciens militaires suisses qui ont fait partie de l'armée française, fêtes charmanantes et pleines d'intérêt qui se célébraient chaque année à Lausanne.



La Société philharmonique a commencé vendredi dernier la série de ses concerts d'abonnement. La salle était comble ; la chapelle de St-Gall, comptant aujourd'hui vingt-cinq artistes, prêtait son bienveillant concours à la société, et les deux réunies devaient former un orchestre comme on n'en a guères entendu à Lausanne. Aussi les amateurs de bonne musique étaient tous là, pleins de curiosité et aussi d'anxiété. Un programme des plus séduisants dans lequel se mariaient la musique ancienne et la musique moderne, la grande musique et la musique de salon, promettait des jouissances aussi nobles que variées.

Une symphonie de Mozart occupait toute la première partie. Elle a été bien exécutée, quoique, au dire de certains *dilettanti*, les violons aient parfois manqué de finesse, et les instruments *solos* de douceur. Mais cette critique, toute bienveillante du reste, s'explique aisément par le peu de temps qu'on a mis à étudier la symphonie et par la difficulté qu'on éprouve à rendre un compositeur tel que Mozart.

L'ouverture d'*Iphigénie* de Gluck, et la marche d'*Athalie* par Mendelssohn, écrites dans un style plus simple, ont été véritablement enlevées. Honneur à l'habile chef d'orchestre, M. Hugo de Senger, qui sait faire passer dans l'âme de ses exécutants le feu sacré dont lui-même est embrasé !

Mme U., cantatrice déjà si connue et si appréciée du public lausannois, a reparu cet hiver et d'une manière brillante. *Charlotte Corday* et la romance de *Guillaume Tell* ont été rendues par elle, la première avec l'énergie que comporte un pareil sujet, la seconde avec une grâce toute rossiniennne. Nous

la remercions bien sincèrement de son obligeance et des heureux moments qu'elle a procurés à ses auditeurs.

N'oublions pas de mentionner le *quintetto* de Reicha, dans lequel le basson, instrument presque inconnu à Lausanne, a produit un effet tout particulier, et la valse pour cornet à piston, qui a été fort applaudie.

Courage, chers amateurs, courage ! Le commencement est bon, et nous avons tout lieu de croire que la fin le sera aussi.

(Communiqué.)

Une visite à Stanz.

(29 août 1867.)

J'arrivai à 7 heures du matin au gros bourg de Stanz, qui cependant porte le nom de ville et capitale du demi-canton d'Unterwald, autrement le *Nidwalden*. Comme je débouchais sur la place du marché, en face de l'hôtel de la Couronne, j'aperçus au sommet de la place, sur un tertre qui domine la ville et près de la belle église paroissiale, le magnifique monument que le patriotisme de la Suisse vient de faire éléver à la mémoire de Winkelried. J'accélérâi le pas et bientôt je fus en face du chef-d'œuvre, dû au ciseau du sculpteur Schlöetter.

Que de beautés sont renfermées dans ce groupe de trois héros ! Quelle expression de mâle énergie, de dévouement, de patriotisme anime les nobles figures de Winkelried et de son jeune ami, qui, la lance à la main, le genou en terre auprès d'un camarade mourant, s'apprête à s'élancer dans la trouée faite au milieu de la phalange autrichienne ! On sent que l'heure de la vengeance est venue, et que ces orgueilleux chevaliers aux casques d'or vont être terrassés. Dans ce sublime spécimen de sculpture tout est traité avec un art plein de simplicité, de perfection et de talent. Je me sentais électrisé, ému et je ne pouvais m'arracher du pied de cette niche qui rappelle le plus glorieux souvenir de notre histoire. La vieille statue de l'ancien Winkelried placée sur une fontaine au bas de la place, avait l'air de faire une piteuse figure devant l'éloquence du nouveau monument, taillé en marbre blanc dans une niche ou chapelle azurée.

Mais Stanz me rappelait encore un autre nom vénéré, le pieux et sage Nicolas de Flue, l'ermite patriote qui avait choisi pour devise : *Dieu et Patrie*. C'était dans la Maison-de-Ville (le Rathaus) qui se dressait à gauche devant moi avec son petit clocher, que ce pacifique apôtre avait apaisé, en 1481, les dissensions qui s'étaient élevées parmi les confédérés. Pendant qu'ils étaient en séance prêts à courir aux armes pour s'entre-détruire, il était apparu, pâle, amaigri par le jeûne, enveloppé de sa robe de bure et les pieds chaussés de mauvaises sandales. Debout sur le seuil de la porte, son éloquente voix, vibrante et persuasive, était tombée au milieu de ces hommes exaltés, comme un appel divin fait à l'oubli des haines et à la réconciliation. La parole avait vaincu l'épée et sauvé le pays d'un scandale et d'une guerre fratricide. Comment résister à visiter une salle qui anoblira toujours une aussi belle action ?

Je me rendis au Rathaus et c'est avec un sentiment de profond respect que je montai l'escalier, tout ordinaire, de cet humble palais d'un petit peuple souverain. Là, point de luxe, point d'inutiles décors ; une simplicité complète et même primitive. Mais il a servi des milliers de fois de point de ralliement et de réunion à de nobles coeurs. Une ou deux mauvaises toiles rappelant Winkelried et Nicolas de Flue forment la galerie artistique de ce bâtiment national, et cependant ces toiles grossières ont un immense prix ; elles attestent par leur antiquité que ce que les uns appellent légendes sont bien des faits historiques que le pinceau inhabile d'un peintre contemporain a voulu rendre à sa manière.

Comme je sortais du Rathaus, un bon vieillard du quartier m'invita à visiter le nouveau cimetière, placé au sommet de